

Sol Aparicio

Le refus de l'analysant, et celui de l'analyste

Je suis la trace du désir de l'Autre.
J. Lacan, *D'un Autre à l'autre*, 1972.

Nous en étions la dernière fois, dans ce séminaire consacré au transfert, à l'amour qui « n'est point trompeur » mais « très sur-estimé ¹ ». Je vais, quant à moi, vous parler non pas d'amour mais de refus.

Lorsque le thème de ce séminaire a été choisi l'an dernier et que j'ai eu à proposer un titre, le séminaire du Champ lacanien travaillait sur l'objet *a*. Dans ce cadre, Colette Soler avait évoqué l'offre de refus de l'analyste ², expression qui résonne et frappe par la conjonction de ces deux termes antithétiques. Cette offre de refus m'a renvoyée à une remarque du séminaire *Le Transfert*, restée quelque peu obscure pour moi, concernant une *Versagung* de l'analyste, un refus donc, qui consisterait à ne pas donner son angoisse. Enfin, un travail précédent m'est revenu à l'esprit, datant du Rendez-Vous international sur « Passes et impasses », dans lequel j'avais essayé de montrer, à partir d'un fragment d'analyse où la position de refus du sujet avait pu être dégagée, que ce refus menait le sujet à une impasse. Ce sont les trois fils qui m'ont conduite à vouloir m'interroger sur le refus côté analysant et côté analyste...

Ce que je vais vous présenter est un bout de travail de recherche, avec ce que cela comporte d'approximations et de balbutiements. Je m'appuyerais essentiellement sur trois séries de remarques de Lacan concernant le refus, que l'on trouve étalées sur

1. Exposé fait le 14 juin 2007 au Séminaire d'École sur « Le transfert : impasses et issues ». Cf. les exposés de Jean-Pierre Drapier et de Sidi Askofaré lors de la séance du mois de mai.
2. C. Soler, « Pertes et profits », *Mensuel*, n° 14, mars 2006.

dix ans de son enseignement, dans les séminaires *Les formations de l'inconscient* d'abord, *Le transfert* ensuite et *D'un Autre à l'autre* enfin.

Cela dit, la formule qui m'intéresse et constitue mon véritable point de mire est : « Je te demande de (me) refuser ce que je t'offre parce que ce n'est pas ça » – nœud apparemment inextricable de demande, d'offre et de refus ³, qui peut nous aider à penser le transfert avec du trois plutôt qu'avec du deux, tel que l'on a tendance à le faire.

Le refus de satisfaction

Les références freudiennes au refus – la *Versagung* – rapportent toujours celui-ci à la satisfaction.

Qu'il s'agisse de le repérer comme facteur étiologique rencontré, tel que Lacan le rappellera, « à l'origine de toute névrose », celle-ci étant conçue par Freud comme maladie fondamentalement dépendante des destins de la libido ⁴, ou d'en faire le principal outil technique pour le maniement du transfert, en posant que l'analyse doit être menée *in der Versagung*, dans le refus, point de vue avancé en 1915 ⁵ et explicitement maintenu en 1937 ⁶, dans un cas comme dans l'autre, l'enjeu du refus est la satisfaction libidinale ou, pour mieux dire, celle de la pulsion. Le refus a partie liée avec la demande de satisfaction.

En écrivant la pulsion S barré poinçon grand D, Lacan a fait ressortir ce qui dans la pulsion relève du rapport à l'Autre. Dire « demande » là où Freud parlait d'exigence ou de revendication pulsionnelle, c'est souligner tout à la fois la dimension d'adresse à et de dépendance de l'Autre impliqué dans l'atteinte de la satisfaction.

La demande dont Lacan a fait valoir qu'elle est toujours demande d'amour est tout aussi bien demande de satisfaction,

3. Avant de l'évoquer dans le séminaire *Encore*, Lacan avait introduit cette formule lors d'une séance de son séminaire « ...ou pire », le 9 février 1972. J'y reviendrai.

4. S. Freud, « Sur des types d'entrée dans la névrose », 1912, dans *Névrose, psychose et perversions*, Paris, PUF, 1973. La névrose est une maladie libidinale, une maladie du désir, contrairement à la paranoïa qui mérite d'être appelée une maladie de l'amour.

5. S. Freud, « Observations sur l'amour de transfert », dans *La Technique psychanalytique*, Paris, PUF, 1989.

6. S. Freud, « Analyse avec fin et analyse sans fin », dans *Résultats, idées, problèmes*, II, Paris, PUF, 1995.

demande de « ce qui viendrait satisfaire la jouissance », pour paraphraser un Lacan plus tardif ⁷. Freud le savait qui, dans ses « Observations » de 1915, faisait remarquer ceci : c'est l'analyste qui, en entreprenant l'analyse, déclenche l'amour de transfert, auquel il doit ensuite se refuser, auquel il doit refuser de céder. Nous pouvons traduire cela en disant que l'offre de l'analyste déclenche la demande qui ouvre la possibilité et la place pour le refus. C'est de l'ordre d'une stratégie transférentielle que l'on sait justifiée par ce qu'elle vise et que Freud n'explicite pas, le savoir supposé à l'analysant. Pour le dire autrement, quitte à rappeler des choses déjà dites ici, l'amour de transfert est amour adressé à l'Autre auquel je suppose un savoir qui me concerne. Le refus de la satisfaction que l'amour prodigue a pour fonction d'opérer en faveur du désir de savoir.

Parler d'une « offre » de refus laisse entendre que celui-ci peut avoir un versant salutaire et suppose qu'un tel refus pourrait être bienvenu, attendu, sinon demandé. L'analyste serait alors ce partenaire enfin trouvé, seul à savoir que ce que la demande appelle, c'est un refus. Car c'est sa seule façon de subsister.

Très tôt Lacan avait fait apparaître que la demande nécessite le refus. Il l'avait illustré avec l'histoire bien connue du masochiste qui demande au sadique « Fais-moi mal », pour s'entendre répondre : « Non ⁸ ! ». Dès que la parole entre en jeu, remarquait-il, la nécessité du refus « pour soutenir la demande dans son essence » est rendue manifeste. Le refus de l'Autre est donc appelé comme réponse par la demande elle-même. Or ce « pouvoir de refus » de l'Autre est insuffisant, indiquait Lacan à l'époque ⁹, il est insuffisant à faire exister le désir. Pour assurer la dimension du désir, il faut un au-delà, un arrière-plan à cet Autre, il faut que l'Autre soit barré. C'est précisément le point que Lacan reprendra plus tard en renvoyant au graphe et en proposant d'écrire le refus avec le signifiant de l'Autre barré.

Un tel saut, des *Formations de l'inconscient* à *D'un Autre à l'autre*, n'est pas arbitraire, il correspond à un fil tendu par Lacan lui-même qui reprend, en 1968, le graphe du désir construit dix ans auparavant. Le graphe, dit-il, est la forme sur laquelle il a essayé de

7. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XX, Encore*, Paris, Seuil, 1975, p 114.

8. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre V, Les Formations de l'inconscient*, Paris, Seuil, 1998, p. 67.

9. J. Lacan l'appelle « pouvoir de *Versagung* » (*Le Séminaire, Livre V, op. cit.*, p. 463).

« construire (son) discours dans sa relation au savoir ¹⁰ ». L'expression « *mon* discours » est ici essentielle, car elle affirme son propre « je dis », c'est-à-dire qu'elle souligne la place de son énonciation à lui, Lacan, au moment où il est justement question de l'inexistence d'un Autre garant de la vérité et du savoir. Cela aussi est écrit avec le signifiant de l'Autre barré.

L'Autre barré n'est alors pas un Autre incarné, c'est un Autre de pure logique – incomplet, indémontrable, indécidable –, et le refus devient la réponse non plus de l'Autre, mais de la structure. Il s'agit de la réponse à la question « Qui est je ? », question située au niveau de l'énonciation, bien sûr, mais que Lacan identifie comme étant une demande : « À la demande *Qui est je ?*, la structure même répond par le refus, S (A barré) tel que je l'ai inscrit dans le fonctionnement de ce graphe ¹¹. » Et plus loin : « S(A barré) que j'articule ici comme le non, le refus qui donne forme au manque de la réponse. »

Lacan portait ainsi plus loin l'idée avancée en 1967 : l'analyste ne *peut* pas répondre à la demande, y répondre c'est nécessairement la décevoir, car ce qui est demandé est « Autre-chose, et [que] c'est justement ce qu'il faut arriver à savoir ¹² ». Il faut donc non seulement arriver à savoir qu'Autre chose est demandé, mais que l'Autre ne peut que refuser de répondre.

Le refus du signifiant

Lors de la séance précédente de notre séminaire, à propos du transfert négatif, il avait été question de sa manifestation la plus problématique, la réaction thérapeutique négative. On peut y reconnaître une forme extrême de refus, côté analysant cette fois. C'est ce que fait Lacan en 1958 : il nous rappelle que la réaction thérapeutique négative a été rapportée par Freud à une « aspiration dernière au repos », et il en trouve la confirmation dans l'expérience, « chez des sujets marqués par le fait d'avoir été des enfants non désirés », sous la forme d'une « irrésistible pente au suicide ¹³ ». Ce que Lacan lit dans cette pente au suicide est le refus d'entrer dans le jeu du signifiant, un refus « de cette chaîne signifiante dans laquelle ils

10. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XVI, D'un Autre à l'autre*, Paris, Seuil, 2006, p. 49.

11. *Ibidem*, p. 88.

12. « Raison d'un échec », *Scilicet*, n° 1, Paris, Seuil, 1967, p. 44.

13. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre V, op. cit.*, p. 245 (12 décembre 1958).

n'ont été admis qu'à regret », qui apparaît au cours de l'analyse, « à mesure même que s'articule mieux pour eux ce qui doit les faire s'approcher de leur histoire de sujet ». Lacan relève ensuite le caractère paradoxal de cette position extrême. Il note en effet que « plus le sujet s'affirme à l'aide du signifiant comme voulant sortir de la chaîne signifiante, et plus il y entre et s'y intègre ». Il devient lui-même « le suicidé », un signe éternel de cette chaîne.

Lacan y reconnaît pourtant la présence d'un désir qu'il appelle « désir de reconnaissance », remarque précieuse en ceci qu'elle ouvre une marge en indiquant une place possible pour l'acte, pour l'intervention de l'analyste. Cela dit, peut-être que cette pointe extrême du refus qu'est le suicide constitue le véritable transfert négatif, je veux dire celui qui exclut la possibilité d'une mise en marche du sujet supposé savoir.

La traduction de la *Versagung* freudienne par « refus » a été motivée et commentée en détail par Lacan dans *Le Transfert*. Ses remarques concernent tantôt le refus du sujet, tantôt celui de l'Autre, ce qui est cohérent avec la structure de la demande telle qu'il l'aborde dans ce séminaire. Ainsi, par exemple, Lacan parle de la discordance entre les demandes orales de l'enfant et de la mère, celle d'être nourri rencontrant dans celle de se laisser nourrir le danger de « disparaître comme désir » dans sa propre satisfaction. C'est l'occasion pour Lacan de nous alerter sur l'effet possible de l'interprétation qui, si elle satisfait la demande orale, va dans le sens de la sujétion de l'analysant : « Son besoin étant satisfait, il n'a plus qu'à en être content ¹⁴. » Refus des interprétations nourrissantes, donc.

Précédemment, au cours du commentaire du *Banquet*, Lacan avait épinglé comme position de refus celle de Socrate face à la déclaration d'amour d'Alcibiade, dont la valeur exemplaire était soulignée à l'usage des analystes : refus de se laisser mettre à la place d'objet aimé, c'est-à-dire d'accepter « la supposition d'être désirable ». Socrate refuse de répondre sur le plan de l'amour et renvoie Alcibiade à la poursuite de leur dialogue. Plutôt que de stationner dans l'amour, il le remet sur le chemin du savoir et se tient, lui, à une place atopique, celle de « pur désirant ».

14. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre VIII, Le Transfert*, Paris, Seuil, 1991, p. 238-240.

Mais c'est plus loin, dans les dernières leçons du séminaire, que Lacan aborde plus précisément l'expérience analytique et en vient à dire quel doit être le refus de l'analyste. Il le fait après avoir évoqué à plusieurs reprises le refus en des termes qui précisent ce qu'il avait avancé trois ans plus tôt au sujet de la pente au suicide.

Il s'agit cette fois de celui de Sygne de Coûfontaine, l'héroïne de *L'Otage* de Claudel. La pièce se termine, en effet, avec le suicide de Sygne qui s'interpose lorsque son cousin Georges s'apprête à tirer sur son mari. Si bien que c'est elle qui est atteinte et meurt, avec ce tic qui lui fait répéter *non* de la tête et refuser aussi bien l'offre de confession du curé que celle de voir son enfant nouveau-né. Ce refus final *signe* celui qui a inauguré la tragédie, celui qu'elle s'est laissé imposer, en raison de sa foi, et qui l'a conduite à épouser l'assassin de sa famille – refus « dont elle ne peut se délier ».

Ne pouvant m'y arrêter ici, malgré l'intérêt de l'intrigue et des détails du commentaire auquel Lacan consacre quatre séances du *Transfert*, je relève simplement ceci qu'il en extrait : la notion d'un refus « porté à une position radicale ¹⁵ ». Ce refus, référé à la *Versagung* freudienne, il le dit originel, primordial, il prend soin de le situer sur le registre du dire (*sagen*) et note qu'il est « autant interne qu'externe », en pointant ainsi la question de sa topologie.

Le dire *non* de Sygne, celui qui est assimilable à un « défaut à la promesse » qui la lie à sa famille, est paradigmatique de l'impasse à laquelle le sujet est conduit par le refus. Lacan en rend compte en le situant dans le cadre du changement de discours introduit dans notre histoire par la mort de Dieu. L'Autre n'étant plus garant de la vérité, la charge en revient au sujet. Dès lors, ce qui s'ouvre devant lui comme un abîme, c'est la possibilité – Lacan parle aussi de tentation – de ce refus du signifiant, un refus de ce que le rapport au signifiant engage, refus de la dette qui fait notre destin, dit-il à un moment, ou de « la voie même où le Verbe nous engage ». C'est pour-quoi il peut aller jusqu'à traduire la *Versagung* par *perdition*.

Si l'origine de la névrose est de l'ordre d'une telle position radicale de refus, on saisit que la demande du névrosé qui s'engage dans la voie analytique soit... d'en sortir, de trouver l'issue à l'impasse que ce refus originel suppose. Seulement, l'impasse n'est pas d'emblée

15. *Ibid.*, p. 353.

reconnue comme telle, puisqu'elle est constituante de la position qui est celle du sujet, dans laquelle il demeure. Or l'analyste en fait partie, Lacan nous le rappelle : « Nous n'opérons [...] que dans le registre de la *Versagung* ¹⁶. » C'est-à-dire que nous opérons dans ce registre du dire qu'il vient de définir comme « l'émergence comme telle du signifiant en tant qu'il permet au sujet de se refuser ».

Or, de quelle place opérons-nous ? À cette question, qui traverse le séminaire, Lacan va répondre en montrant que c'est de la place que l'analyste occupe dans le fantasme. Et c'est à ce niveau-là que se situe l'acte qui consiste à refuser de compatir, c'est-à-dire refuser de se laisser mettre en place de *i(a)* pour inviter le sujet à « s'y retrouver dans la structure ».

La féconde *Versagung* de l'analyste

C'est donc après avoir ainsi fait équivaloir la position radicale de l'héroïne de Claudel à ce sur quoi est fondée celle du sujet névrosé, la *Versagung*, que Lacan va évoquer la fécondité de l'intervention analytique en se servant du même terme.

La perspective est analogue à celle des années précédentes : la fin visée est de faire place au désir. Mais Lacan précise maintenant ce que cela implique de la part de l'analyste : il « refuse au sujet son angoisse à lui, l'analyste, et laisse nue la place où il est appelé comme autre à donner le signal d'angoisse ». Pour le dire rapidement, l'analyste ne détale pas au premier signe d'apparition du désir. Lacan vient, en effet, de se référer à la « Psychologie des foules » pour montrer que le signal d'angoisse, angoisse dont la dimension d'attente révèle la présence de l'objet, fonctionne pour le sujet comme pour le troupeau : c'est de l'autre, *i(a)*, que le signal est attendu. « Le danger interne au sujet est le même que le danger interne au troupeau ¹⁷. » Cela veut dire que « l'ennemi du troupeau, pour chaque sujet, c'est lui ». Lui, en tant que manque-à-être désirant. Face à ce manque, l'analyste ne répond pas comme membre du troupeau, il laisse nue la place où il est appelé, il ne la recouvre pas.

16. *Ibid.*, p. 378.

17. Cf. la remarque de 1945 qu'il reprend, sans la citer explicitement : « Le collectif n'est rien, que le sujet de l'individuel. »

Lacan fait pourtant de l'analyste, qui ne répond pas à la demande, *le répondant* de son analysant. Cela au moment où il insiste pour dire que l'action analytique est une tentative de répondre à l'inconscient.

Nous voyons ainsi se dessiner ici non seulement la place de l'analyste comme celle de l'objet cause du désir, mais aussi la structure de discours de l'expérience. De même que l'on voit se profiler la définition de l'acte analytique.

J'ouvre ici une parenthèse pour rappeler qu'Anne Castelbou nous en a fourni une belle illustration en octobre ¹⁸. Son refus d'accorder à son analysante une séance supplémentaire dans un moment sinon de détresse au moins de désespoir, au cours duquel elle exprimait le vœu d'« en finir », ouvre à celle-ci la possibilité de parler de sa volonté de « plier » l'Autre et coupe court aux menaces de suicide. Commence alors un travail d'élaboration du fantasme. Au-delà de la demande de séance supplémentaire de l'analysante, il y en avait une autre, où le sujet jouait de sa propre disparition, demande que nous pourrions traduire avec les termes dont se sert Lacan quand il reprend le graphe en 1968 : c'est à la fois un « je me demande ce que tu veux » et un « je te demande ce que je veux », avec lesquels le sujet interroge le désir de l'Autre. On saisit ici que le refus de répondre a pour fonction de dévoiler la réponse fantasmatique du sujet, qui est déjà là.

Nous saurons, dès la fin du *Séminaire XI*, que si l'analyste est bien à la place du « désirant pur », il n'est pas pour autant le véhicule d'un « désir pur ». Car il ne s'agit pas chez l'analyste d'un désir qui aboutirait au sacrifice de l'objet ; le désir de l'analyste a une fonction bien précise, celle d'obtenir la différence absolue. C'est une visée de séparation de l'Autre, tel qu'il s'incarne pour le sujet névrosé dans le sujet supposé savoir.

Si, tel que Lacan l'indique en 1967, le sujet supposé savoir qui sert de pivot au transfert n'est autre que le Dieu des philosophes, l'Autre latent dans toute théorie, c'est que la supposition d'un Autre qui sait fait partie de la structure de la névrose. C'est pourquoi la névrose est « naturellement » susceptible de transfert. En formulant la règle fondamentale, en incitant l'analysant à dire tout ce qui lui

18. Cf. le *Mensuel*, n° 22.

vient à l'esprit, ce qui suppose de soutenir la croyance en un Autre qui sait ce que cela veut dire, l'analyste prend à sa charge le support du sujet supposé savoir¹⁹. Prendre à sa charge d'en être le support est, bien sûr, autre chose que de l'être.

L'idée d'un nécessaire refus apparaît dès lors, refus qui, au-delà de celui de céder à l'amour ou à l'appel de l'angoisse, se révèle être refus de donner consistance à l'Autre du savoir. Seul l'analyste peut l'introduire. Il peut sans doute le faire par différents moyens – que ce soit par son silence, en proférant un *non* ou en ayant recours à la coupure. Mais il ne peut le faire, je paraphrase Lacan²⁰ dans *D'un Autre à l'autre*, qu'en prenant appui dans le champ de la structure logique de l'expérience.

La demande fondamentale

Sans pour autant abandonner l'appui pris dans la structure logique de l'expérience, Lacan va y substituer par la suite une autre, le nœud borroméen. Il est intéressant de noter à ce propos que, lors de sa première apparition dans le séminaire²¹, le nœud vient rendre compte de l'articulation alors établie par Lacan non plus entre deux termes, la demande et le refus, mais trois, puisqu'il y réintroduit l'offre, l'offre de l'analyste qui est au départ.

Or, il apparaît maintenant que cette offre aussi, tout comme le refus, fait partie de la structure de la demande. « Je te demande de me refuser ce que je t'offre, parce que ce n'est pas ça » est, en effet, selon Lacan, la demande fondamentale de l'analysant, celle dont il nous dit que « à la négliger, l'analyste la fait toujours plus prégnante ».

Ce refus, demandé, de ce qu'il offre est motivé par le *c'est pas ça*. Ce n'est pas ça que je t'offre ? Ce n'est pas ça que je te demande ? Ou ce n'est pas ça, de me refuser ? Lacan fait saisir que ces trois termes forment un nœud de sens au cœur duquel il y a l'objet *a*, le « ce n'est pas ça » de l'objet qui viendrait satisfaire la jouissance. C'est bien d'un nœud borroméen qu'il s'agit. Dès que l'on retire la

19. J. Lacan, *Le Séminaire, livre XVI, D'un Autre à l'autre, op. cit.*, p. 347.

20. *Ibid.*, p. 86.

21. Séminaire « ...ou pire », 1971-1972, inédit, séance du 9 février 1972.

demande, ou le refus, ou l'offre, les deux autres ne veulent plus rien dire. C'est à ce nœud que nous avons affaire dans le transfert.

Je terminerai, donc, avec ceci qu'une analysante m'a apporté aujourd'hui. Elle m'avait laissé un message hier sur le répondeur, assez confus, en me demandant d'abord de la recevoir plus tôt, ajoutant que ça ne changerait rien, pour terminer en disant qu'il valait mieux pas. Elle commence aujourd'hui sa séance en disant : « Je suis contente, vous ne m'avez pas rappelée, j'ai réfléchi, en fait, ce n'était pas ce que je voulais » !